

*Questions orales*

Canada avec Manfred Rhuland un mois et demi avant d'en discuter avec les frères Fingold.

Il est évident que Manfred Rhuland est la première personne avec qui le gouvernement a discuté, un homme qui devait de l'argent à cinq institutions financières et qui avait déjà déclaré faillite une fois.

[Français]

Finalement, monsieur le Président, Ruhland et ses associés ont acheté Transport Route Canada sans payer un sou de leurs propres poches.

Je demande donc ceci au ministre: Pourquoi le gouvernement a-t-il passé un décret pour autoriser cette vente de plusieurs millions de dollars, alors qu'il connaissait parfaitement le passé financier douteux des acheteurs?

[Traduction]

**L'hon. Doug Lewis (ministre des Transports):** Monsieur le Président, je suis sûr que mon collègue s'est un peu fourvoyé. Il sait très bien que c'était une filiale du CN et que ce n'est pas le gouvernement qui l'a privatisée. Elle a été vendue par le CN. La valeur marchande de l'actif était de 55 millions. Dans la grande tradition libérale de l'époque, la société perdait 40 millions par an et elle a été vendue 29 millions.

Mon collègue suggère-t-il que nous aurions dû continuer à assumer cette perte, aux frais des contribuables, comme les précédents gouvernements libéraux plutôt que de nous en défaire comme nous avons fait?

**M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys):** Monsieur le Président, l'actif de la compagnie Route Canada s'élevait à lui seul à 80 millions de dollars.

Le ministre des Transports affirme que le gouvernement n'a rien fait parce qu'il s'agissait d'une filiale du Canadien National. Si le gouvernement n'a rien fait, pourquoi a-t-il approuvé le décret autorisant le CN à vendre cette compagnie aux Fingold et à Manfred Rhuland?

Le gouvernement jugeait la situation tellement inquiétante que, juste avant les élections, quand les camionneurs ont manifesté sur la Colline et menacé de suivre le premier ministre avec leurs camions durant la campagne, il a incité le CN à entamer des négociations avec les travailleurs. Fait étonnant, ces négociations ont pris fin quelques jours après la campagne, mais sans que les travailleurs n'obtiennent quoi que ce soit.

Je voudrais demander au gouvernement et au ministre des Transports en particulier de me dire pourquoi le gouvernement a agi de la sorte et quelle explication il compte donner à ces 1 900 innocentes victimes de cette escroquerie dont il est l'auteur.

**L'hon. Doug Lewis (ministre des Transports):** Monsieur le Président, le député sais très bien que quatre acheteurs ont fait une offre en vue d'acheter la compagnie. Il s'agissait d'une vente à des tiers. Le gouvernement a reçu des conseils afin de pouvoir déterminer la meilleure offre.

Cette transaction ne se compare pas à celle effectuée par le gouvernement dont le député était membre, c'est-à-dire le prêt Maislin où l'on a gaspillé 34 millions de dollars appartenant aux contribuables pour consentir un prêt à des amis du Parti libéral. Il n'y a aucune comparaison entre les deux opérations, et c'est ce qui embête le député.

**M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre.

On a vendu CN Route seulement 29 millions de dollars alors que cette entreprise en valait entre 75 et 80 millions. La nouvelle compagnie s'est servi des propres ressources de l'ancienne société pour se financer. CN Route a levé 29 millions de dollars en hypothéquant les obligations et l'actif de l'ancienne société. C'est à vrai dire une sorte de transaction sur des obligations de pacotille et une mauvaise affaire financière pour le gouvernement. Le drame dans toute cette opération, c'est que 1 500 à 2 000 employés ont été congédiés avant même que la transaction n'ait lieu.

• (1420)

Comment le gouvernement a-t-il pu approuver pareille transaction dont la condition était le licenciement sur-le-champ de 1 500 employés?

**M. Crosbie:** Tout cela, c'est de l'histoire.

**L'hon. Doug Lewis (ministre des Transports):** Monsieur le Président, avant que le député ne s'amène avec toute son expérience des affaires, je lui signale que le Parti libéral avait l'habitude d'injecter les deniers publics dans des entreprises déficitaires.

Si mon collègue perdait 30 à 40 millions de dollars, bon an mal an, sur un bien d'une valeur de 55 millions, il ne mettrait pas de temps à s'en débarrasser pour 29 millions de dollars, et c'est ce que nous avons fait.

**M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon):** Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire.